



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 AVRIL 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 avril 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 avril 2010

ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN
EN NATURE DE CIMETIERE PRIVE

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 30 avril 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Aurélien MANSART -

Excusés ayant donné pouvoir :

Pascal DUFORESTEL donne pouvoir à Geneviève GAILLARD - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Nicole IZORE - Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN - Elsie COLAS donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD -

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2010

DELIBERATION D20100224

URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES

**ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN EN NATURE DE
CIMETIERE PRIVE**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Depuis 2007, une famille niortaise s'est rapprochée de nos services dans le souhait de céder à la collectivité, moyennant l'Euro symbolique, une parcelle de terrain lui appartenant à usage de cimetière privé. Cette parcelle contient 27 tombes dont celle de Mademoiselle Henriette Rouget de Gourcez.

Un accord de principe leur a été délivré en septembre 2008, mais préalablement à la réalisation de la cession, il était nécessaire d'obtenir l'accord de chacun des membres de la famille, car ce cimetière privé sera, du fait de sa cession, soumis au règlement des cimetières communaux impliquant des obligations pour la famille et notamment l'entretien des 27 tombes existant sur ce terrain.

Chacun des membres de la famille a adressé la promesse de cession signée par laquelle il acceptait les conditions liées à la cession du cimetière privé à la Ville de Niort, et notamment la charge de l'entretien des tombes selon les conditions fixées en matière de concessions perpétuelles des cimetières communaux aux articles 38 et 47 du règlement intérieur des cimetières communaux en date du 4 juin 2007.

La parcelle concernée section EO N° 78 pour une superficie de 2 ares 73 centiares est située 16 rue de la Convention. Cette cession à la Ville a lieu moyennant l'Euro symbolique que les cédants dispensent la Ville de Niort d'acquitter.

Tous les frais et droits résultant de ladite cession seront imputés au chapitre 21 8241 2111 du Budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition, à l'euro symbolique, de la parcelle EO N°78 de la rue de la Convention ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL